

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED

51



BULLETIN TRIMESTRIEL

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



SECRETARIAT : A.N.C.A.P.

rue de l'Alouette, 33
6000 - CHARLEROI
Tél. 071- 41.24.66

C.C.P. : 000-0199352-17

A.N.C.A.P.

rue de Loverval, 100
6071 CHATELET

REDACTION DU BULLETIN :

Monsieur Jean BOURG

rue Spinois, 144 Bte 6
6000 - CHARLEROI
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

CHASSEUR

un jour

CHASSEUR *toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES
CHASSEURS A PIED * DER JAGERS TE VOET



— SOMMAIRE —

- Page 2- SOUVENIRS (suite Campagne de I940 du
Gl. Honoraire H. COUVREUR.)
- Page 8- Le 2èCH. doit-il Mourir?
- Page 15- Pélerinage Annuel PONT-BRULE - EPPEGEM
- Pages 19-20 Bon de participation au Pélerinage
- Page 21- Tournai Berceau des 3è-6e-9e et I2è CH.
A Pied.
- Page 23 - In Mémoriam Georges BOONEN
- Page 24- Nouvelles de SIEGEN
- Page 26- Assemblée Générale I985.
- Page 29- Liste Restauration du Musée.
- Page 30- Au IOe Bataillon de Fusiliers
- Page 32- SART-TILMAN
- Page 35- WILLEMSTAD 30 mai I940.

EDITEUR RESPONSABLE: Robert COLIN, 3 Murmure des
Grands Arbres,
6100 MONT SUR MARCHIENNES.

CHER AMI LECTEUR * *

VOICI LA SUITE DE LA RUBRIQUE :

SOUVENIRS DE LA CAMPAGNE

* DE 1940 * *

Du Général Honoraire HECTOR COUVREUR, ancien Commandant du 8ème Chasseurs à Pied, d'après son carnet de Campagne.

Suite I.- voir (Cor de Chasse) N° 49, page 4.

VENDREDI 24 MAI.

L'aviation ennemie toujours active. Notre D.T.C.A. la prend fréquemment à partie, mais sans succès pour ce que j'en ai connu sur ma position.

Continuation des travaux. Un 1er Maréchal des Logis chef de gendarmerie vient d'être placé au pont de CELIE avec 3 gendarmes. J'admire leur belle tenue avec leurs aiguillettes. Je les charge de réquisitionner des paysans avec chevaux et rouleaux pour dégager la vue à travers les champs de céréales. Je les charge également de faire évacuer les maisons au Nord du canal et de prévenir les habitants des maisons au Sud d'avoir à préparer leur départ. Ce n'est pas sans un serrement de coeur que l'on doit donner de tels ordres, mais le combat peut se déclarer d'un moment à l'autre, et les tirs d'artillerie se déclencher illico.

Cependant, le groupe cycliste du Major de RYCKMAN est toujours au Nord du canal. Je vais reconnaître en avant de la position avec le Commandant d'artillerie du groupe d'appui, Commandant DOUTREPONT du 25 A,

un liégeois.

On convient qu'il tirera au plus près de la limite extérieure. On préviendra les unités.

Nous sommes croisés au retour par quelques jeunes gens qui sont, disent-ils, refoulés à la frontière française. Qu'est-ce que cela signifie ? Je pense à mes fils. (Appelés en France avec les nouvelles classes de milice).

Le sous-officier de gendarmerie ne sait rien et n'a reçu aucune consigne concernant les civils. N.B., Nous ignorons que le passage est irrémédiablement fermé au Sud et que les malheureux civils sont refoulés vers la BELGIQUE. Ne sachant que faire, certains se risquent à tenter de traverser les lignes allemandes pour rentrer chez eux. Naturellement, cela facilite l'espionnage. Je charge le sous-officier de gendarmerie d'interroger les gens qui se présentent au pont de Célie dans les deux sens.

SAMEDI 25 MAI.

Une heure du matin. Ordre de la D.I. de désigner un officier du régiment avec délégation pour faire sauter le pont de Célie quand il sera menacé. Je charge le lieutenant REICHLING, chef du peloton d'éclaireurs de cette mission. C'est un jeune officier calme et de beaucoup de sang-froid. Je le mets personnellement en contact avec l'officier du génie chargé de la destruction technique et l'officier de liaison des cyclistes (CH. àCH;) que j'ai convoqué à mon P.C. Je leur transmets des instructions écrites, copie de l'ordre de la D.I.

Dans la nuit, tirs d'artillerie devant le II.

Continuation des travaux. L'aviation allemande est de plus en plus active.

Le pont de Célie saute, à 8 heures si mes souvenirs sont exacts.

Dans la matinée, le Général DAUFRESNE DE LA CHE-

VALERIE, commandant la D.I., passe au P.C. 8e CH. Conversation au sujet du pont de Célie. Je lui présente le lieutenant REICHLING. Survol d'avions de plus en plus bas et patrouilles ennemies à proximité du pont.

Il y avait danger d'arrachement des fils de contact qui étaient à l'air libre, et de plus, la moindre bombe d'avion pouvait couper les fils.

Question tirs d'artillerie. Il faut ménager les munitions et ne pas dévoiler les emplacements des batteries. D'autre part, le régiment n'a pas de mortiers. Il est entendu que le Cdt. de D.I. désignera des pièces baladeuses pour tirer quelques obus au-delà du canal sur des objectifs peu importants qui se présenteraient.

Le lieutenant REICHLING qui, depuis le début de la campagne, s'est toujours trouvé en avant des lignes avec ses éclaireurs sera cité aux O.J.A., me dit le général. Pendant cette conférence, le général est rappelé d'urgence à son P.C. Il se passe quelque chose de grave au Sud.

Le soir, tirs d'artillerie devant la droite de la 9ème compagnie.

DIMANCHE 26 MAI.

A l'aube, je vais aux postes d'observations du clocher de MALDEGEM et de la maison communale. ce n'est qu'une mer de verdure à perte de vue. Les peupliers qui bordent le canal constituent un point de repère pour les fusées ou pour l'observation des survols d'avions. L'observation au sol est à peu près nulle. Belle journée.

Courte visite à l'église de Maldegem, je prie pour mon pays et pour ma famille.

II heures. Je vais au P.C. du III où je vois le lieutenant PATERNOSTER, adjoint au major. Je parcours le front du III, recommandations au lieutenant ANTOINE (IOe), au commandant PETIT (IIe) pour la garde du canal et le dégagement du champ de tir. Tir ennemi entre la IOe et la 9e. Réglage.

Je vais à la 9e. Recommandation toute particulière au commandant LEONARD pour la sécurité sur la droite et la liaison avec le 7e CH.

Ordre d'occuper avec un groupe de combat ou une mitrailleuse un béton démolé dans le secteur voisin.

Le commandant LEONARD signale la grande fatigue des hommes.

J'insiste pour la garde de sa droite. J'interviens à la I2e pour le ravitaillement en vivres des sections de Mi.

I2H.I5... Je repasse au P.C. du I. Je vois le major BROHEZ. Au poste de secours du I, le docteur LABRIQUE soigne un blessé. Les avions ennemis survolent sans arrêt.

I3H.40. Rentré au P.C. 8e CH., j'y trouve les lieutenants CHAMPY et de GRUBEN du régiment de forteresse d'ANVERS, anciennement au fort d'ERBRANDT. Ils viennent en renfort au régiment. Leurs hommes arriveront le soir ou le lendemain.

I4 Heures. La D.I. communique que l'ennemi a franchi le canal au Sud de BALGRHOEK. Je préviens les commandants de bataillons. Par suite de la courbe du canal, la situation du 8e CH, est délicate, le 7e CH. à sa droite faisant face à l'Est comme la I8e D.I., et le 8e CH., face au N.N.E.

I5 heures. Bombardement sur le 7e chasseurs et droite du Ier échelon du 8e chasseurs (9e Cie).

I5H.30. Combat dans le sous-secteur du 7e CH. et point d'appui de la 9ème compagnie.

I6heures. Le commandant du III communique que le point d'appui de la 9e est occupé par l'ennemi. Il demande un tir d'artillerie préparé pour protéger sa droite. Ce qui est fait. La IOe tient.

Ordre au II (lieutenant CLARINVAL, adjoint du Cdt. DERMINE) de renforcer sa droite en liaison avec le III de manière à soutenir ce dernier. L'ennemi progresse dans le secteur de la I8e D.E.

L'ennemi bombarde par avion et artillerie, particulièrement la droite du I (Ière Cie du Commandant CROKAERT).

I6H.50. Communications téléphoniques coupées. J'occupe le P.C. de rechange prévu à proximité de la Cie du Commandant PLOUMEN, à la gauche du I.

I7H.28. Reçu du P.C.I. par coureur. Carrefour de KLEINE WARME bombardé à l'avant (ES₁) et à l'arrière (Ouest). Toutes les lignes coupées. Prière faire envoyer au moins un peloton de la 3e à placer sur la route qui part de KLEINE WARME vers le sud. Transmis pour exécution à la 3e Cie. Le 8e CH. est menacé d'encerclement par le sud. L'ennemi a dépassé ADEGEM, voir croquis).

I8H.05. Par la suite, le I demande tir E.34. Il s'agit d'un tir préparé en protection de la Ière Cie. (Voir croquis N°3 repris en page 10 du "Cor de Chasse" N° 49.

Tous les tirs demandés peuvent être donnés grâce à la ligne d'artillerie qui subsiste encore au P.C. de rechange.

C'est par cette ligne que j'entre en communication avec la D.I. pour donner la situation et demander des tirs d'artillerie.

CELLE-CI EST TRES ACTIVE ET NOUS A BIEN SECOURU.

L'action de notre artillerie est confirmée par le journal de campagne de la 256e D.I. allemande qui nous attaque et qui rapporte qu'un "véritable feu d'enfer d'artillerie lui causa de grandes pertes *.

I9H.15. Les allemands ont dépassé ADEGEM vers l'Ouest.

La nuit tombe, lorsque je vois passer une colonne du 39e chargée de contre-attaquer sous les ordres du Major STROOBANTS que j'aiguille personnellement vers KLEINE WARME où se trouve le Major BROHEZ. Cette colonne du 39e est arrivée bien à propos pour aider la droite du Major BROHEZ.

 *; Archives du Service Historique de l'Armée à
 Bruxelles.-Dossier du 25 A - I7 D.I.

21H.55. La progression ennemie est enrayée vers le nord.

La compagnie du commandant CROKAERT s'est bien maintenue ainsi que la 2e du Commandant LUTZELER, où l'adjudant C.S.L.R. VASSART est mortellement blessé.

23heures. Dans l'ensemble, à part le point d'appui de la 9e Cie, le 8e chasseurs a maintenu ses positions lorsque le commandant de la I7 D.I. lui donne ordre de se replier aux environs de MALDEGEM. Je suppose que c'est le 39e qui a protégé notre mouvement.

Je transmets aux délégués des bataillons les ordres pour occuper :

- Le II. Route de MALDEGEM à CLEIT. La gauche à environ I Km au sud du clocher de MALDEGEM dont il sera séparé par un bataillon du 39, provisoirement.
- Le III. (IOe et IIe) au N. de la route MALDEGEM-BRUGES, la droite au château de BEEZINGHE où doivent, paraît-il, se trouver des éléments du 39e et du 3e grenadiers.
- Le I. A l'Est de BOOGAERDE, la gauche sur la route de MALDEGEM à BRUGES aux débouchés Ouest de MALDEGEM.

6 Les I et III s'y maintiendront jusqu'à l'ordre de repli du 27 au soir.

Il y a mélange d'unités des I7 et I8 D.I.

P.C. 8e CH. : VOSSEMOL.

La suite au prochain "Cor de Chasse N° 52.



Le 2e Chasseurs A Pied

Doit-il Mourir ?

C'est ce que fait craindre le dernier projet de restructuration de la Force Terrestre.

Nous comptons reproduire dans nos prochaines éditions, certains extraits des notes intitulées " HISTORIQUE du 2ème Chasseurs à Pied pendant la Guerre ", rédigées par le Colonel A.E.M. PANHUYS, Chef de Corps au moment de l'offensive libératrice de 1918.

Qu'il nous soit cependant permis, en ces heures cruciales, quant à l'avenir du 2ème Chasseurs, de bousculer l'ordre chronologique pour reprendre ci-après la note rédigée par ce Chef de Corps, le II novembre 1918, date mémorable s'il en est .

2e Chasseurs à Pied.

Le II novembre 1918.

Etat-Major.

N° 2553.

Aux Commandants de bataillons,
Aux Commandants de Compagnies,
Au Médecin de Régiment,
Au Commandant du Pon des
Patrouilleurs.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

Ci-dessous, copie d'une note du Commandant de 5 D.I.
N° 3384, en date du II novembre 1918 :

" Par ordre de l'Autorité Supérieure, les hostilités
" cesseront à II heures .

" Les bataillons de garde occuperont à ce moment, la
" rive Ouest du canal.

" Les passerelles existantes seront gardées par des
" postes qui ne pourront laisser passer personnes,

" ni dans un sens, ni dans l'autre.

" Des ordres seront donnés ultérieurement pour la
" construction des ponts."

SOLDATS DU 2E CHASSEURS A PIED.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

- En vous transmettant cette note annonçant
- la fin des hostilités, je ne puis m'empêcher
- d'avoir une pensée douloureusement émue pour
- tous nos braves du Régiment, qui, pour la sau-
- vegarde de nos Libertés, de nos Droits, ont
- héroïquement donné leur vie, ou sacrifié leur
- santé.

- C'est également avec émotion que je vous
- exprime à tous, collaborateurs précieux à
- divers titres, ma gratitude pour votre concours
- inlassable au milieu d'un danger constant.

- Vous vous êtes montrés les dignes soldats
- de Notre Glorieux Chef : Sa Majesté Le Roi.

- Que de fois ai-je été profondément "remué"
- à la vue de vos glorieux exploits toujours posés
- avec la plus grande simplicité!

- Braves et chers soldats, je vous aime et
- je vous admire.

- Les heures passées en commun dans la joie
- comme dans la peine pendant plus de quatre ans,
- ont cimenté entre nous estime, affection dura-
- bles.

- Demain, les acclamations des nôtres ap-
- porteront le couronnement à nos satisfactions
- présentes.

- Par sa belle tenue, par la fierté de son
- maintien, par la discipline tant dans le rang
- que loin de celui-ci, le 2ème Chasseurs à Pied
- dans le " Retour Triomphal", attestera une fois
- de plus qu'il compte parmi les plus brillantes
- unités de l'Immortelle Armée Belge 1914-1918,
- Armée de l'Honneur, Armée du ROI ALBERT.

Vive le ROI !

Vive la Belgique Libre !

Vive les Alliés !

Nous avons été obligé de rescopier le document écrit par le Colonel A.E.M. PANHUYS, car cet écrit précieux est trop vieux et trop caduc pour la photocopie. Toutefois, vous pourrez le voir en bonne place dans notre nouveau Musée.

* * * * *

CETTE GLORIEUSE UNITE, LE DERNIER REGIMENT DE CHASSEURS

A PIED, NE DOIT, NE PEUT PAS DISPARAITRE.

- parce qu'en son sein, existait une fraternité d'Armes
- totale, et les tombes des Flamands et des Wallons qui
- reposent côte à côte dans les cimetières d'EPPEGEM?
- DE VERBRANDE BRUG, de BONCELLES, entre autres, sont
- là pour témoigner ;
- Parce qu'en 1940, il s'est comporté avec autant d'hon-
- neur et de dignité et d'héroïsme simple qu'en I4/I8 ;
- Parce que pendant cinq ans, des Chasseurs ont souffert
- moralement et physiquement derrière les barbelés ;
- Parce que la plupart de ceux qui avaient échappé à la
- captivité ont repris un service clandestin dans la
- Résistance armée ou les Services de renseignement et
- que bon nombre d'entre eux ont payé ce dévouement à
- la Patrie de souffrances atroces ou de leur vie ;
- Parce que dès la libération du territoire, des Chas-
- seurs d'avant-guerre ont a nouveau endossé l'uniforme
- pour encadrer les jeunes volontaires de guerre au
- sein des nouvelles unités rattachées aux armées Alliées ;
- Parce qu'après 1945, toujours animés du même esprit
- de dévouement, avec un sens profond du social, avec
- la même chaleur humaine que leurs anciens, LES
- CHASSEURS du 2ème Régiment ont vécu jusqu'à nos jours
- au Pays Noir en parfaite communion de coeur avec tous
- leurs concitoyens, partageant activement leurs joies,
- leurs peines et leurs souffrances ;
- Parce qu'aussi et surtout, ils ont été et sont tou-
- jours aimés de toute la population du Hainaut en
- général et du Pays Noir en particulier et qu'ils
- sont dépositaires de ses plus nobles traditions.

Pour toutes ces raisons, le 2e CHASSEURS
A PIED NE PEUT PAS MOURIR.

Le Ministre de la Défense Nationale doit en savoir maintenant quelque chose, puisqu'en grand nombre, les requêtes, protestations et autres motions ont afflué à son cabinet pour que cette injustice ne soit pas commise.

Nous publions ci-après, la liste des personnalités, des municipalités, des médias, des associations patriotiques et des organismes qui, dans un même élan de coeur ont tenu à intervenir auprès de Monsieur VREVEN, Ministre de la Défense Nationale.

* * * * *

ACTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DU 2ème

CHASSEURS A PIED.

- Mr. Jean DEFRAIGNE, Président de la Chambre des Représentants.
- Mr. Philippe BUSQUIN, Ministre de la Région Wallonne.
- Mr. Alfred CALIFICE, Ministre d'Etat.
- Mr. H. DECROO, Ministre des Communications.
- Mr. Jean GOL, Vice-Premier Ministre, et Ministre de Justice.
- Mr. Lucien HARMEGNIES, ancien Ministre d'Etat et Bourgmestre Honoraire de CHARLEROI.
- Mr. Etienne KNOOPS, Ministre Secrétaire d'Etat à l'Energie et aux Classes Moyennes.
- Mr. Edmond LEBURTON, Ministre d'Etat.
- Mme MAYENCE, Ministre du Logement.
- Mr. Philippe MAYSTADT, Ministre du Budget.
- Mr. le Gouverneur de la Province du Hainaut.
- Mr. E. TOUSSAINT, Sénateur et Bourgmestre de CHATELET.
- Mr. Richard CARLIER, Député Permanent de la Province du Hainaut.

- Mr. COLLART, Député.
- Mr. Ph. CORNET, Député et Bourgmestre de Montigny-le Tilleul.
- Mr. Marc HARMEGNIES, Député.
- Mr. Louis MICHEL, Député, Président du P.R.L.
- Mr. le Général e.r. CHAMPION.
- Mr. le Bourgmestre de Ham-sur-Heure - Nalines.
- Mr. Roger LEBEGUE, Administration Communale de WALCOURT ET Associations Patriotiques.
- Mr. MERCKX, Bourgmestre de ZEMST.
- Mr. PORTEMAN, Bourgmestre de Farciennes.
- Mr. J.C. VAN CAUWENBERGHE, Bourgmestre et Conseil Communale de Charleroi.
- Mr. Jean-Paul DEMACQ, Echevin.
- Mr. Willy SERON, Echevin.
- Mr. Robert BRACQ, Président du Service ARC EN CIEL.
- Mr. Jean-Marie LEPAGE, Président C.S.C.
- Mr. Pierre SCOHIER, Directeur Général COBEP.A.
- Mr. G. STAQUET, Président FG.TB.
- Ms. P. UYDENHOEF, Président et P. FRANCO.TTE, Secrétaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Charleroi.
- Mr. Gustave WARMONT, de la Nouvelle Gazette.
- La Fraternelle de l'Armée Secrète, C.20 Charleroi-Thuin.
- La Fraternelle du 5ème Bataillon de Fusiliers.
- La Fraternelle du 12ème Bataillon de Fusiliers.
- Le Cominté de Concertation des Associations Patriotiques de Charleroi.
- Le Cominté de Liaison des Associations Patriotiques de Charleroi.
- Le Cercle des Officiers de Réserve de Charleroi.

- Mr. le Colonel e.r. Marcel DE KNOP, Président MARS ET MERCURE.
- La Fédération des Invalides de Charleroi.
- La F.N.A.P.G. de Charleroi.
- La F.N.C. de Bierghes.
- La F.N.C. de Charleroi.
- la F.N.C. de Zemst-Eppegem.
- F.N.T.D.R., Mme VERHOEVEN
- La Fraternelle Brigade Piron, Mr. VOGLAIRE.
- Mr. Marcel GRANDJEAN, Président de l'Union Nationale des Invalides Civils de la Guerre, Veuves et Ayants-Droits
- Mr. Jean LEROT, Président de la Confédération des Prisonniers Politiques et Ayants-Droits.
- M.N.B. de Charleroi, Mr VOGLAIRE, Président de la Fraternelle Brigade Piron.
- Mr. PETROONS, Président F.N.I. de Charleroi.
- Mr. ROSART, Président National du 10ème Bataillon de Fusiliers
- L'Union Royale des Mères, Veuves de Guerre et d'Invalides.
- U.S.R.A. de Charleroi.
- BELGIQUE N° I, Hebdomadaire.
- LE CAROLO - LA DERNIERE HEURE - LA NOUVELLE GAZETTE
- LE JOURNAL-INDEPENDANCE - LA LANTERNE - LA LIBRE
- BELGIQUE - LE RAPPEL - LE SOIR - LE VIF.
- RADIO BON-AIR - TV SAMBRE - RADIO STAR.
- Le Cercle et Théâtre Wallon de Mont-Sur-Marchienne.



Notre Pèlerinage Annuel

PONT-BRULÉ

EPPEGEM

C'est avec plaisir, que nous portons à la connaissance de nos membres, de leurs parents et amis, ainsi qu'à celle des nombreux sympathisants et amis des Chasseurs à Pied, que le pèlerinage traditionnel à PONT-BRULÉ et EPPEGEM, "LA JOURNÉE DES CHASSEURS À PIED", aura lieu cette année, le

dimanche 8 septembre 1985.

Nous espérons que seront très nombreux ceux qui se déplaceront vers cette belle région du Brabant Flamand où nous attendent nos amis de ZEMST, EPPEGEM PONT-BRULÉ et GRIMBERGEN.

Tous ensemble, nous rendrons hommage à nos anciens les Chasseurs à Pied de 1914-1918 de tous les Régiments qui ont tout donné pour notre Pays, et nous renouons les liens d'Amitié qui unissent la population de notre région avec celle qui nous accueillera à cette occasion. Nous associerons nos anciens de 1940-1945 à cet hommage bien mérité.

Nous espérons que, comme l'an dernier, nous aurons l'occasion de saluer comme il convient, le glorieux Drapeau du 2ème Régiment de Chasseurs à Pied et l'autorité militaire permettra aux jeunes Chasseurs de 1985 de rendre hommage à leur anciens en autorisant le déplacement d'un détachement de SIEGEN à PONT-BRULÉ....

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA JOURNÉE.

10 Heures : PONT-BRULÉ.

Messe et cérémonie d'hommage au Caporal TRESIGNIES organisées par l'Amicale et le Régiment. Dépôts de fleurs sur la tombe du héros et au Mémorial.

II Heures : EPPEGEM.

Messe en hommage à tous les Chasseurs I4/I8, organisée par la section d'EPPEGEM, de la Fédération Nationale des Combattants de Belgique.

Cette messe sera suivie, vers IIH.45, d'un dépôt de fleurs au monument aux Morts de la Commune de la part :

- La F.N.C. section de CHARLEROI.
- La N.S.B. - F.N.C. section d'EPPEGEM.
- L'Administration Communale de ZEMST.

Seront présents à cette cérémonie :

- L'Administration Communale de ZEMST.
- L'Administration Communale de CHARLEROI.
- L'Amicale des Chasseurs à Pied.
- Le 2ème Régiment des Chasseurs à Pied;
- La F.N.C. de CHARLEROI.
- La N.S.B. D'EPPEGEM.
- Les enfants des écoles et la population.

I2 HEURES : EPPEGEM.

Rassemblement général et départ en cortège vers le cimetière militaire d'EPPEGEM, où aura lieu la cérémonie d'hommage à tous ceux qui y reposent, cette cérémonie est organisée conjointement par les Sections de CHARLEROI et EPPEGEM, de la F.N.C. - N.S.B. et par notre Amicale.

I3 Heures : EPPEGEM.

Dépôt de fleurs, par l'Amicale au Mémorial du ROI ALBERT devant l'Hôtel de Ville d'EPPEGEM. Ensuite, réception par les autorités communales de ZEMST.

I3 Heures30: EPPEGEM.

BANQUET FRATERNEL réunissant tous les participants

aux cérémonies et la délégation du 2ème Régiment de Chasseurs à Pied venus de SIEGEN.

DEPLACEMENT.

Les participants et surtout les habitués peuvent évidemment se déplacer par leurs propres moyens.

RENDEZ-VOUS : à PONT-BRULE à 9H.45
à EPPEGEM à 10H.45

Pour tous ceux qui le désirent, un car partira de CHARLEROI à 8 Heures précises.

RENDEZ-VOUS pour 7Heures 50 DEVANT LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED.

Possibilité de parking dans la cour de la Caserne TRESIGNIES.

Le PRIX du voyage ALLER et RETOUR est fixé à 250 FRS par personnes.

Le retour aura lieu AVANT 20heures à CHARLEROI.

BANQUET FRATERNEL.

Le menu sera comme toujours très soigné et très copieux Il sera composé comme suit :

Hors d'oeuvre varié - Potage - Rôtis de porc et de boeuf, croquettes, couronne de légumes - Pâtisserie - Café.

Le prix du repas reste fixé à 550 FRS par personne, T.V.A. et service compris, mais boissons non comprises.

EN RESUME:

Le voyage (aller et retour)	250 FR.
La participation au Banquet	<u>550 FR.</u>
soit au total:	<u>800 FR.</u>

Pour ceux qui se déplaceront en car, et 550 FRS pour ceux qui se déplaceront par leurs propres moyens.

Vous trouverez ci-après un BON DE RESERVATION que nous demandons aux désireux de bien vouloir renvoyer, dûment rempli et signé pour le 23 Août 1985 AUPLUS TARD au secrétaire : Monsieur Léon Lemaire, 33 rue de l'Alouette, 6000 CHARLEROI.

Le PAYEMENT des participations doit se faire pour la même date au C.C.P. 000-0I99352-I7 de l'A.N.C.A.P., 100 rue de Loverval, 607I CHATELET.

EVITER, LE PLUS POSSIBLE, LE PAYEMENT SUR PLACE !!!

Merci à tous, bon voyage et bon appétit.



La première tombe fleurie sur cette photo, est celle de notre héros, LE CAPORAL TRESIGNIES.

=====

PONT-BRULE * EPPEGEM.

LE 8 SEPTEMBRE 1985.

BON DE RESERVATION

(A découper ici.)

(A renvoyer avant le 23 août 1985 au Secrétariat: Mr Léon LEMAIRE, 33 rue
de l'Alouette, 6000 CHARLEROI.

- NOM et Prénom
- ADRESSE COMPLETE

J'assisterai au pèlerinage à PONT-BRULE et EPPEGEM, le dimanche 8
septembre 1985.

(I) Je me déplacerai par mes propres moyens.
Je demande la réservation de . . . places dans le Car au départ
de CHARLEROI.

Veillez me réserver place au BANQUET FRATERNEL qui aura
lieu à EPPEGEM.

Je verse ce jour, au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., 100 rue
de Loverval, 6071 CHATELET :

(2) X 250 FRS = FRS pour Voyage en CAR
. X 550 FRS = FRS pour participation
au Banquet;
(Soit un total de 800 FRS - HUIT CENTS FRS.)

(I) : supprimer la mention inutile - (2) à supprimer éventuellement.
N.B. au verso le rappel des instructions pour ce bulletin.

CE BULLETIN DE RESERVATION est à renvoyer dûment rempli et signé à l'adresse

s suivante : Monsieur Léon LEMAIRE,
 Secrétaire de l'A.N.C.A.P.
 33, rue de l'Alouette
 6000 CHARLEROI.
 Tél: 071. 41.24.66.

AU PLUS TARD POUR LE 23 AOÛT 1985.

Le paiement des participants (CAR + BANQUET OU BANQUET SEUL) doit
 A B S O L U M E N T se faire au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue
 de Loverval, 100, 6071 CHATELET également avant le 23 août 1985.

Le trésorier demande que soient évités le plus possible, les paiements
 sur place, merci !!! (sauf évidemment en cas de force majeure).

Nous espérons une participation massive à cette journée des Chasseurs.

LE DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1985.

Nous vous rappelons ci-après, les montants des participations :

250 francs (deux cent cinquante francs) en car (aller et retour) CHARLEROI -
 Pont-Brulé-Eppegem, par personne.
550 francs (cinq cent cinquante francs) banquet fraternel, T.V.A. et servis
 compris, les boissons non comprises, par personnes.

★ Tournai Berceau Des 3e.
6e. 9e et 12e Chasseurs
A Pied★

Dans notre numéro 46 d'avril 1984, nous avons reproduit un article du Courrier de l'Escaut du 5 décembre 1983 que nous avait aimablement adressé Mr André COUPE, demeurant à TOURNAI, Quai Saint Brice N°7.

Aujourd'hui, c'est avec le plus grand plaisir que nous devons adresser nos très vifs remerciements à notre ami Mr COUPE pour avoir confié à notre Amicale, en vue de prendre place dans le Musée des Chasseurs, le magnifique drapeau de la Fraternelle I9I4-I9I8 du 6ème Chasseurs à Pied.

Nous associons à ces remerciements Mr André TANT, Avenue Latinus N°93 à IO30 BRUXELLES, dernier Secrétaire-Trésorier de cette Fraternelle dissoute depuis de nombreuses années qui a donné son accord pour la remise du drapeau à notre Musée.

Nous assurons M.M. TANT et COUPE, que le glorieux drapeau de leur Fraternelle sera gardé précieusement et trouvera place aux côtés des étendards des Fraternelles des 2ème et 5ème Chasseurs et 1er et 4ème Chasseurs.

En hommage aux Anciens du 6ème Chasseurs, nous rapportons le raid fameux de ceux-ci, le II Juin I9I8 sur les abris bétonnés de Kloostermolen (Zone de MERCKEM) :

Des patrouilleurs Flamands et Wallons s'élançaient à 2H.57 du matin à l'attaque de ces abris occupés par une compagnie allemande. En 22 minutes, ils s'en rendaient maîtres, ramenaient dans leurs lignes 3I

prisonniers valides, dont I feld-webel, 6 sous-officiers, 3 caporaux, 2 brancardiers et I9 soldats.

En outre, I4 blessés et 3 mitrailleuses. Ils laissaient sur place, hors de combat, 25 Allemands, dont I officier.

Ce fait d'armes valut au 6ème Chasseurs, l'Ordre du jour du commandant de la 5ème division d'Armée

" Je cite à l'Ordre du jour de la 5ème D.A., les braves
" du 6ème Chasseurs à Pied qui, sous la conduite du
" Lieutenant GALICHET ont vaillamment et avec un en-
" train superbe, pénétré cette nuit dans les lignes
" allemandes et ramené 45 prisonniers et 3 mitrail-
" leuses.

" Je félicite le Commandant du 6ème Chasseurs pour ce
" beau FAIT D'ARMES.

" Je suis fier d'être le Chef de pareils Soldats".

Signé,

Lt Gal RUCQUOY.

* * * * *

C O T I S A T I O N 1985.

Si vous l'avez déjà payée, Merci et

pardonnez-nous ce rappel .



* I N M E M O R I A M . *

+ + + + + + + + + +

NOTRE AMI GEORGES BOONEN N'EST PLUS.

Le 17 mars, une pénible nouvelle nous parvenait, Notre ami Georges BOONEN, cheville ouvrière de notre Pèlerinage à PONT-BRÛLE et EPPEGEM en début de septembre était décédé.

Georges BOONEN, après avoir comme milicien de la classe 1929 au 14^{ème} régiment d'artillerie, pris du service au Ministère de la Défense Nationale, au service des troupes de transmission à VILVORDE, où il fût maintenu comme personnel civil, mobilisé pendant la mobilisation de 1939-1940.

Replié à OSTENDE le 13 mai 1940, le dit service reçu l'ordre de rejoindre DIEPPE. A Cause des opérations, il se retrouva à FOLKESTONE où il fût déchargé de ses fonctions par manque de travail. Il s'engagea alors comme volontaire de guerre le 16 septembre 1940 devenant l'un des tous premiers membres des futures Forces Belges de GRANDE-BRETAGNE, connues dès décembre 1942 comme premier groupement belge et, plus tard sous la dénomination de " BRIGADE PIRON ".

Georges BOONEN fût le promoteur des cérémonies qui se déroulent chaque année à EPPEGEM en collaboration avec notre Amicale des Chasseurs à Pied, et les sections F.N.C.d'EPPEGEM et de CHARLEROI; commémorant l'acte héroïque du Caporal TRESIGNIES à PONT-BRÛLE en 1914 et où se trouve un cimetière militaire où reposent 228 soldats, tous hennuyers issus des Régiments de Chasseurs à Pied.

Notre Président Robert COLIN , le Colonel BURTON et l'Administrateur Roger ROUSSEAU représentaient notre Amicale aux funérailles.

A son épouse, à ses enfants, à sa famille ainsi qu'aux membres de la section F.N.C. d'EPPEGEM, le Conseil d'Administration de l'Amicale présente ses plus sincères condoléances.



R. ROUSSEAU.

* NOUVELLES DE SIEGEN *

la vie du bataillon *

CEREMONIE DU 19 NOVEMBRE 84 A VOGELSSANG.

REMISE DES FANIONS.

Texte de l'allocution du Chef de Corps;

- La tradition des fanions de Cies ne fut créée au 2
 - Chasseurs à Pied qu'après la guerre de 40/45.
- I. C'est en 1948 qu'apparurent pour la première fois des fanions de Cies.
A cette époque, le 2 Chasseurs à Pied était Organisé en cinq Cies.
Chaque Cie avait son fanion :
- La 1 Fu : tissu vert portant la devise "I Fu Toujours"
 - La 2 Fu : Tissu orange avec le devise " A travers tout"
 - La 3 Fu : tissu jaune " Fais-le ou meurs "
 - La Cie Armes Lourdes : tissu rouge avec le devise
" J'écrase "
 - La Cie Etat-Major : tissu blanc et bleu avec la
devise " Servir "
2. Cette tradition se perpétua au fil des années. Toutefois, en 1966, Monsieur Gustave WARMONT, mécène connu dans la région de CHARLEROI et à l'époque Président du cercle carto-philatélique de CHARLEROI remit au 2 Chasseurs de nouveaux fanions. Ce sont ces fanions que vous allez voir aujourd'hui.
3. En 1976, lorsque le 2 Chasseurs fut réorganisé en Bn Atk, les fanions des Cies furent relégués dans l'armoire aux souvenirs. Ce jour, 19 novembre, je désire renouer avec cette tradition des fanions de Cie. Aussi, je vais remettre à la Cie Msl :

le fanion de Cie Fu qui porte la devise " A TRAVERS TOUT ". Cette devise sied à merveille au tempérament du Commandant et à la fougue des Chasseurs de la Cie Msl.

La Cie JPK sera dotée du fanion de la 3 Fu portant la devise " FAIS-LE OU MEURS ". L'esprit cocardier de cette devise pourrait nous paraître aujourd'hui naïf. En 1984, les Chasseurs de la Cie JPK feront leur devoir pour ne pas mourir. Cette devise symbolise le courage nécessaire aux combattants et je suis certain que la Cie JPK saurait se montrer digne de sa devise.

La dernière, mais non la moindre par la complexité de ses missions, le Det reçoit le fanion de la Cie EM et SV avec comme devise " SERVIR ". Ce simple mot est tout un programme.

M. WIAME

LT COL - Com.

* * * * *

important

Perdu lors du banquet de l'Amicale du 2ème Chasseurs, le 16 Mars dernier à DAMPREMY, une broche en métal blanc orné de petites perles fines et de petits rubis en forme d'éventail. A rapporter chez le Président Robert COLIN, ou téléphoner au 36.78.52.

BONNE RECOMPENSE.

Assemblée Générale 1985

Et Banquet Fraternel *

LE 16 MARS 1985.

LA JOURNÉE DE L'AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS

A PIED.

LUCIEN HARMENIES ancien Ministre et
Bourgmestre Honoraire, PRESIDENT D'HONNEUR.

La journée de l'Amicale Nationale des I2 Régiments de Chasseurs à Pied s'est déroulée à CHARLEROI, dans une ambiance typiquement CHASSEURS.

La veille, à la Pelouse d'honneur du cimetière de Charleroi-Nord, une délégation importante du Conseil d'Administration était venue, en compagnie de l'épouse du défunt, rendre un hommage fleuri sur la tombe du Commandant Jean BOURG, fondateur et Président d'honneur.

HOMMAGE AUX MORTS.

Ce dernier samedi, dès dix heures, le Conseil d'Administration au complet, conduit par le Président Robert COLIN et le Colonel e.r. BURTON, vice-président honorait également d'un dépôt de fleurs, le monument aux anciens I4-I8 des 1er et 4ème régiment de Chasseurs à Pied en bordure du Parc Reine ASTRID, ainsi que le mémorial TRESIGNIES devant l'ancienne Caserne du "2CH".

Nous y avons noté la présence de l'échevin SERON, des échevins DAELEMANS et VANDERMEER d'EPPEGEM-ZEMST, de Mr ROME, vétéran de I4 du 1er Chasseurs et Président

de la Fraternelle I4-I8 des Ier et 4ème "Chass.", du Colonel WYAME, chef de corps du 2ème Chasseurs, l'adjudant de corps DELVAUX et d'une délégation d'officiers et de sous-officiers venus de SIEGEN en ALLEMAGNE.

DES PROJETS POUR LE MUSEE ET UN NOUVEAU
PRESIDENT D'HONNEUR.

Dès II heures, chacun se retrouve dans le cadre luxueux du Centre FOURCAULT à DAMPREMY où pendant que ces dames refaisaient connaissance, les Chasseurs devaient tenir leur Assemblée Générale sous la présidence du Lieutenant-Colonel BURTON, secondant le Président COLIN relevant d'une opération récente.

De cette assemblée, retenons plusieurs nouvelles et informations intéressantes pour nos Chasseurs.

- L'annonce du transfert du Bas-Relief, anciennement à la Caserne du Petit-Chateau, monument d'hommage au Caporal TRESIGNIES qui se trouve maintenant à la Caserne de CHARLEROI, et attend d'être installé dans le porche d'entrée de la Caserne des Chasseurs.
- La proposition du Colonel BEM DELVOSAL, ancien chef de corps, de créer au sein de l'Amicale, une section " Patrimoine ", et une section Infrastructure destinées à promouvoir le Musée des Chasseurs.
- Le projet, enfin présenté par Mr Richard BARE, d'organisation d'un pèlerinage au SART-TILMAN à LIEGE où s'illustrèrent en I9I4, des centaines de Chasseurs des Ier et 4ème Régiments, hommage qui serait accompagné par l'apposition d'une plaque rappelant les combats aux murs mêmes de la "CENSE ROUGE", témoins de ces épisodes héroïques et sanglants des premiers jours d'août I9I4.

Mais l'évènement marquant de l'Assemblée, fut la présentation du nouveau Président d'Honneur, Mr Lucien HARMEGNIES, ancien Chasseurs à Pied, ancien ministre, bourgmestre honoraire de MARCINELLE et premier bourgmestre du GRAND-CHARLEROI.

Vivement applaudis, Lucien HARMEGNIES remercie et rend hommage au Président COLIN, au Colonel BURTON, au regretté adjudant Maurice BARBIER, au Commandant Jean BOURG et à tous ceux qu'il a connu au sein du 2ème Chasseurs, ainsi que lors de l'intervention des Chasseurs, au moment de la catastrophe du Bois du Cazier, alors qu'il faisait fonction de bourgmestre.

UN BANQUET TRES ANIME.

Un banquet rassemblant plus de trois cents Chasseurs et leurs familles eut lieu ensuite dans la grande salle du CENTRE.

Au début de celui-ci, le Colonel BURTON salua les nombreuses personnalités. Outre Mr HARMEGNIES et son épouse, l'échevin Emile HENRY, le Lieutenant-Colonel WYAME, chef de corps du 2ème "Chass", le Lieutenant-Colonel DELVOSAL son prédécesseur, Mr ROME, Président de la Fraternelle I4-I8 des 1er et 4ème, Le Colonel BEM, e.r. Alex MASSART, Président de la Fraternelle du I2ème Bon Fusiliers, Mme LAPRAILLE, Présidente des veuves et orphelins de guerre, Mr BREYER, Président de la Fraternelle de la 5ème Brigade, Mr ROUSSEAU, Président de la FNC et du Comité de Liaison, Mr Roger ROSART, président de la Fraternelle du IOème Bon Fusiliers et de l'A.S.B.L. Aide à CHARLEROI, Mr MARCHAND Président de la FNC de BIERGHES, village natal de TRESIGNIES, le Colonel ORSINI et le Lieutenant-Colonel SAMPSON de l'Armée des ETAT-UNIS, et de nombreuses personnalités que nous regrettons de ne pouvoir citer toutes.

Au début du repas, ponctué de sonneries de clairon qui rappelaient aux anciens leur jeune temps, les dames des principales personnalités furent fleuries chacune par un membre du Conseil d'Administration.

Enfin, l'ambiance fut encore animée par une tombola et des danses très réussies.

Restauration Du Musée

VERSEMENTS EFFECTUES DEPUIS LE 01/01/1985 AU PROFIT
DE LA RESTAURATION DU MUSEE.

- 1ère et 2ème Listes :

14.150 FR.

3ème Liste;

- Mr. HARMEGNIES L.	2.000 FR\$
- CHARLEROI ENTRE-SAMBRE ET MEUSE.	2.000 "
- Mr. R. WIKALO	1.000 "
- Mr. LAPRAILLE U.R.M.V.G.	500 "
- Mr. C. DAUBRESSE	500 "
- Mr. F. DUQUESNE	125 "
- Mr. M. HEEMAN	100 "
- Mr. M. DENIS	25 "

6.250 FR\$

14.150 FR\$

TOTAL :

20.400 FR\$.
=====

Merci à ces généreux donateurs.



AU 10^E BATAILLON D E

FUSILIERS *

La Fraternelle du 10^{ème} Bataillon de Fusiliers a tenu le 16 Mai dernier, à CHARLEROI, son assemblée générale au cours de laquelle notre ami, Roger ROSART, a été élu Président National, en remplacement de notre autre ami, le Commandant DELESTRAIN décédé dernièrement.

Notre Amicale se réjouit particulièrement de cette nomination et adresse ses plus vives félicitations à Monsieur ROSART et le remercie chaleureusement une fois de plus, pour l'intérêt qu'il a toujours porté et porte encore aux Chasseurs à Pied.

Un Banquet Fraternel, qui réunit plus de 200 participants clôtura cette journée parfaitement réussie à laquelle assistait notamment, le Général e.r. Lucien CHAMPION et notre Président d'Honneur Lucien HARMEGIES.

Monsieur ROSART prononça un discours très applaudi nous sommes heureux d'extraire le passage suivant:

" Est parmi nous également, Mr. Robert COLIN, naguère
" officier au I2 Bon Fu, mais aussi Président de l'Ami-
" cale Nationale des Chasseurs à Pied.

" Le 10^{ème} Bon Fu, vous le savez, a été la première
" Unité, et après la Libération, à porter sur son badge
" les couleurs verte et jonquille des Chasseurs à Pied,
" au sein desquels avaient combattu bon nombre de nos
" anciens officiers de 1944, dont le Colonel VAN DEN
" BRANDT et le Commandant DELESTRAIN .

" Chasseurs à Pied et 10^{ème} Bon Fu se sont toujours
" sentis très proches l'un de l'autre. De multiples
" exemples les plus récents en témoignent, comme la
" rencontre à SIEGEN, en juin 1984, lors des Fastes du
" 2^{ème} CH. qui nous accorda le privilège de marrainer
" et de baptiser de notre devise " Je Mords " l'un de
" ses nouveaux véhicules de combat. Cet attachement

" réciproque nous a amené spontanément, par lettre du
 " 6 avril dernier, à faire connaître au Ministère de
 " la Défense Nationale, l'inquiétude que soulevait en
 " nous visant purement et simplement à dissoudre ce
 " Régiment d'Elite. Monsieur VREVEN réexamine le pro-
 " blème. Aucune décision définitive n'est prise. Nous
 " sommes pour le maintien du 2 CH. dans ses structures
 " actuelles, mais nous croyons savoir que de toute
 " façon, grâce d'ailleurs à l'action des associations
 " patriotiques et aux anciens Chasseurs eux-mêmes que,
 " quoi qu'il advienne, il est aujourd'hui de bonnes
 " raisons de penser qu'une Unité d'Active maintiendra
 " les traditions du 2e Chasseurs A Pied.

" De crainte de lui imposer un long déplacement en une
 " époque où il se doit de lutter pour la survie de son
 " Régiment, nous n'avons cru devoir inviter l'actuel
 " Chef de Corps du 2 CH., le Lieutenant-Colonel WIAME,
 " mais nous ne doutons pas que Mr COLIN, que nous re-
 " mercions de sa présence ainsi que Madame COLIN, trans-
 " mettra au Chef de Corps et à son Amicale Nationale
 " des Chasseurs à Pied, notre sympathie et nos encoura-
 " gements.

A l'assemblée générale de ce matin et à l'unani-
 mité, une motion a été votée pour la Fraternelle et
 pour le maintien du 2ème Chasseurs.

Les Io et 23 Fus, unies, elles aussi de constitu-
 tion hennuyère, sont aux côtés des Chasseurs * * et en
 première ligne!

Quel bel exemple d'attachement aux Chasseurs à
 pied que celui du Colonel VAN DEN BRANDT, notre Chef
 de Corps qui servit aux Chasseurs à pied en 1914-1918
 comme officier patrouilleur, également en mai 1940 lors
 de la courageuse résistance de NEVELE ce qui valut au
 Colonel VAN DEN BRANDT une nouvelle citation et une
 nouvelle CROIX DE GUERRE.

* * * * *



SART - TILMAN.

AU SART-TILMAN A LIEGE LE SAMEDI 4 MAI 1985.

COMMEMORATION DES COMBATS DES CHASSEURS A PIED LES

5 ET 6 AOUT 1914.

Il a fallu des mois de préparation, des contacts de toute nature, des réunions avec les présidents de nos fraternelles, ROME, COLIN et NOTERIS, le CDT LEVAUX, Mr et Mme LAFLEUR, les Autorités Civiles et Militaires, le Chef de Corps du 2ème CH., le Lieutenant-Colonel WIAME pour organiser cette journée du 4 mai, qui s'est déroulée sous un temps froid et pluvieux.

Le programme prévu se déroula rigoureusement, grâce au concours très efficace de la Police Communale de SERAING, que nous remercions vivement. De nombreuses personnalités civiles et militaires avaient tenu à être présentes parmi lesquelles nous avons reconnu notamment Mr Jean DEFRAIGNE, président de la Chambre des Représentants, Mr WALTHERY, échevin de la ville de LIEGE, le Colonel KOLP, commandant militaire de la Province, Mr. ONKELINX, député, Mr. TONON, échevin de SERAING, le Colonel FLAHAUT qui participa aux combats de SART-TILMAN, etc . . . , ainsi que les fraternelles des Chasseurs, de nombreux drapeaux et des représentants des associations d'anciens combattants, résistants de LIEGE et SERAING.

Un détachement armé du 2ème Chasseurs, venu spécialement de SIEGEN, a rendu les honneurs aux endroits visités.

Après un premier hommage et dépôt de fleurs au monument de la bataille d'août 1914, le long cortège des cars et voitures venant de LIEGE, CHARLEROI et MONS prit la direction de la "CENSE ROUGE", lieu des combats que nous avons rappelé dans notre précédent bulletin; ces combats victorieux seront rappelés aux passants par une plaque de granit noir, offerte généreusement par

Monsieur et Madame LAFLEUR, apposée sur le mur extérieur près de la grange, et porte le texte suivant :

- Cette ferme de la Cense Rouge, point d'appui de
- l'envahisseur, fut délivrée par les héros des Ier
- et 4ème Chasseurs à Pied, durant la nuit du 5 et
- 6 août 1914. QUE LEUR SACRIFICE RESTE DANS LES
- MEMOIRES COMME UN GAGE DE PAIX ET DE LIBERTE !.

Mr Paul ROME, président de la fraternelle des Ier et 4ème Chasseurs à Pied 1914-1918, découvrit la plaque, qui fut bénie par Mr l'Abbé FORTEMPS, ancien aumônier militaire; Mr ROME prononça une allocution rappelant le sacrifice, l'héroïsme de nos vaillants Chasseurs; ce fut ensuite Madame BOUCHARD-WERY, échevin de SERAING qui prit la parole pour associer sa Commune à la cérémonie et à sa participation active pour la réalisation à cette journée du SOUVENIR.

Après le dépôt de fleurs, le last-post suivi de la Brabançonne écoutés religieusement sous une petite pluie gacée.

Une réception sympathique, dans la grange décorée pour la circonstance par la famille de Mr et Mme LAFLEUR, réunit dans une ambiance cordiale, tous les participants. Nous tenons à remercier spécialement et chaleureusement, Mr et Mme LAFLEUR et leur famille qui nous ont permis de mener à bien cette émouvante commémoration.

Les cars et voitures prirent ensuite le chemin des cimetières :

BOIS ST JEAN, où en fosse commune, reposent de nombreux combattants des diverses unités ayant participé aux combats. Notre président Robert COLIN, prononça une allocution où il évoqua le souvenir de ceux qui, au cours des campagnes de 1914-1918 et 1940-1945, ont offert leur vie pour la défense de la LIBERTE.

L'étape suivante nous conduisit au monument aux Morts du fort de BONCELLES où Mr ROBERT, président de la fraternelle fit l'historique de la défense de cet

ouvrage de la position fortifiée de LIEGE.

Enfin, la visite du cimetière des Chasseurs à Pied de la rue N. FOSSOUL, fut suivie d'une allocution circonstanciée de Mr NOTERIS, président de la Fraternelle 1940 des 1er, 4ème, 7ème et 10ème Chasseurs à Pied, après dépôt de fleurs et sonneries de circonstance.

Cérémonies terminées.

Les morts reposent paisiblement depuis 70 ans honorés par les survivants des deux grandes guerres mondiales

* * * * *

" QUAND UN PEUPLE DETRUIT LES AUTELS DE LA GLOIRE
 " QUAND IL CHASSE LES MORTS, HELAS, DE SA MEMOIRE
 " QUAND SON PASSE DONT L'UNIVERS FUT EBLOUI
 " SOUS LES PIEDS DU PROGRES N'EST PLUS QUE DE LA CENDRE
 " C'EST QU'IL RAMPE BIEN BAS, QU'IL NE PEUT PLUS DESCENDRE
 " ET QUELQUE CHOSE EST MORT EN LUI.

du Poète Fr. MELAGE.

Non, Cher Poète, chez les Chasseurs, chez les Anciens Combattants de I4-I8 survivants, chez les Anciens de 40-45, chez les Braves gens au coeur bien né, RIEN N'EST MORT, bien au contraire.

Les nombreux participants à la belle matinée de la CENSE ROUGE au SART-TILMAN vous le diront et proclameront que le SOUVENIR EST VIVANT ET LA RECONNAISSANCE ETERNELLE.

Après-midi, les participants de Charleroi descendirent en touristes à LIEGE Ville où avait lieu à l'église ST BARTHELEMY la visite aux célèbres FONTS BAPTISMAUX de RENIER de HUY. Les guides bénévoles, MM. FORTEMPS curé, CAUWE et BARE fournirent les explications détaillées sur ce chef d'oeuvre unique au monde d'art roman de la vallée mosane du XIIème siècle.

Un peket d'adieu offert au cellarium de l'église par le groupe d'Accueil aux Fonts Baptismaux clôtura cette belle et mémorable journée du 4 mai 1985.

* * * * *

Willemstad - 30 Mai 1940

S'il est bien une péripétie de la Deuxième Guerre Mondiale peu connue du grand public, c'est bien la catastrophe fluviale qui endeuilla l'Armée Belge en 1940, alors que les hostilités étaient à peine terminées.

LE LIEU.- WILLEMSTAD, petite ville aux maisons basses typiques, proprette comme savent l'être les villages de nos voisins du Nord, à 15 km. de Moerdijk si souvent citée, et située sur le Hollandsch Diep, là où les eaux de la Meuse, de l'Amer et de Merwede se confondent avant de se jeter dans la Mer du Nord. Petite ville sans histoire, occupée depuis le 17 mai par une garnison réduite, pourvue d'une dizaine d'embarcations, en réalité des barques de plaisance, transformées pour les besoins de la cause, et dirigée par un Hauptman Richert, dans le civil, directeur de théâtre à STETTIN.

La seule distraction de l'époque, pour les Willemstadters, était le passage des convois de péniches, emportant leur chargement de prisonniers belges et français vers les camps. Notons en passant, les similitudes entre WILLEMSTAD et CHARLEROI : Petit village transformé à la même époque en position fortifiée, dessein des fortifications pratiquement semblable, armoiries comportant certains points communs et enfin, le nom du village modifié pour glorifier désormais le prénom d'un souverain régnant.

LE MOMENT. Le jeudi 30 mai 1940, à 19H.20, alors que pour nous Belges, la première bataille venait de se terminer.

LES RETROACTES. Dans les derniers moments de la Campagne des 18 jours, l'armée allemande se trouvait avoir réuni des dizaines de milliers de prisonniers belges, français et anglais qu'elle avait décidé d'acheminer vers les camps en ALLEMAGNE. Il y avait cependant un problème de transport, car il ne faut pas oublier que fin mai, les Français et les Anglais résistaient encore, et les envahisseurs ne pouvaient donc détourner les camions et le chemin de fer de l'effort de guerre.

Que reste-t-il après la marche lente, peu sûre et demandant un personnel de surveillance assez important?. Tout simplement la péniche rhénane, servant habituellement au transport de charbon, pierrailles ou autres marchandises de ce genre, nettoyées très sommairement et dans laquelle on peut entasser les hommes comme des sardines en boîte. L'embarquement se faisait, soit à ZAAMSLAG, soit à AXEL, sur le canal GAND-TERNEUZEN, et le convoi prenait la direction de l'ALLEMAGNE via le WESTERSCHELDE, le ZUID BEVELANDSCH KANAAL, le OOSTERSCHELDE, ensuite par le WAAL, jusqu'à WESEL ou EMMERICH, terminus du convoi fluvial et endroit du triage vers les destinations finales des futurs K.G..

LE DRAME.- Le convoi qui nous intéresse, parti d'AXEL, était composé de 4 péniches, dont la deuxième, le Rhénus I27 dans laquelle nous étions "encaqué" à plus ou moins 2.000, tractait la troisième. Dans la soirée, ce train de barges se trouvait à la hauteur de WILLEMSTAD, quand, à 19H.20 exactement, retentit une explosion qui fut entendue à plus de 10 km. à la ronde. C'était le Rhénus I27 qui venait de sauter sur une mine, cassé en deux comme un simple fétu de paille, à environ 700 mètres au nord de WILLEMSTAD.

Ce qui venait de se passer avait, non seulement été entendu, mais aussi vu par les citoyens de la petite ville et la garnison qui assistaient au passage du convoi, et il ne fallut que quelques minutes pour que les secours s'organisent.

Toutes les embarcations disponibles furent dirigées vers le lieu du drame pour recueillir les naufragés, toute la population fut appelée par sirène et tocsin, et lorsque les premiers rescapés arrivèrent sur la terre ferme, quelques 15 minutes après l'explosion, ils furent immédiatement pris en charge, les blessés graves dans les maisons particulières, les autres dans les salles de réunions, les écoles etc... voire même simplement sur de la paille étendue dans la Voorstraat, allée principale de la cité.

Nous fûmes lavés à grandes eaux, car les cuves du Rhénus I27 avaient éclaté et nous venions en fait de prendre un bain de mazout, nous reçûmes des vêtements secs, nous fûmes réconfortés, en un mot, les habitants

et, soyons justes, la garnison allemande de WILLEMSTAD firent ce qui était en leur pouvoir pour atténuer le choc que nous venions de subir.

Nous leur devons une reconnaissance infinie.

Hélas, il n'y avait pas que des rescapés, blessés ou pas, et le bilan exact n'a jamais pu être établi. La liste complète des disparus ramenés à terre à WILLEMSTAD existe, comprenant cependant 12 corps anonymes, mais il ne faut pas oublier que le fleuve mesure environ 3km. de large à cet endroit, avec un courant assez rapide, et de ce fait, bien des corps furent emportés vers le large. Certains furent retrouvés à des kilomètres de là, pendant la première quinzaine de juin, et soit, inhumés sur place, soit renvoyés à la famille, mais sans que la municipalité de WILLEMSTAD n'en soit avertie.

Il est également probable que des victimes n'ont pas été et ne seront jamais retrouvées. On ne peut donc que rejoindre l'opinion des autorités de WILLEMSTAD, qui estiment qu'environ 200 militaires belges ont perdu la vie dans cette catastrophe.

LE SOUVENIR.—Après de nombreuses tractations, entre les autorités nationales néerlandaises et belges, des groupes de rescapés, des familles de disparus, et la municipalité de WILLEMSTAD, et après que les services muni d'indentification et d'inhumation des ministères néerlandais et belges aient constaté l'impossibilité d'identifier et par conséquent de rapatrier les corps (il faut se rappeler qu'en quelques heures, lors de la tragédie, des dizaines de victimes furent ramenées à terre, les premières furent mises en bière, et on dut par après, se résoudre à inhumer les autres en tombe commune), il fut décidé de ne pas déplacer les corps des disparus. La ville de WILLEMSTAD qui avait déjà avancé l'idée, fut donc autorisée à ériger un monument, dont le lecteur peut voir la photo à la fin de ce récit.

Comme dit ci-dessus, le nom de toutes les victimes de l'explosion n'y figure pas, mais par contre, les autorités nationales ont fait graver le nom de quelques Belges tombés au service du Pays dans les Provinces du sud des Pays Bas.

C'est pour cette raison que le monument ne porte aucune référence à l'explosion, mais seules les phrases suivantes y sont inscrites :

- HIER RUSTEN I34 BELGEN, GEVALLEN VOOR HUN VADERLAND
- EN HET ONZE.
- ICI REPOSENT I34 BELGES, TOMBES POUR LEUR PATRIE
- ET LA NOTRE.

Cette stèle a été inaugurée le 29 mai 1950, et fait l'objet d'une manifestation de souvenir tous les ans le Lundi de la Pentecôte.

Cette année fut exceptionnelle, vu le 45e anniversaire, et était rehaussée par la présence de Son Excellence l'Ambassadeur de BELGIQUE, représentant Sa Majesté le ROI, et la partie musicale était assurée par 2 fanfares locales et notre Corps de Musique de la Force Navale. Celle-ci nous fit d'ailleurs l'honneur aux quelques rares Wallons présents, de conduire les participants de l'Hôtel de Ville jusqu'au lieu de la cérémonie religieuse aux sons de LA MARCHÉ DES CHASSEURS ARDENNAIS.

ET LES CHASSEURS A PIED ? La liste en notre possession en noms, reprend 20, sur les 125 gravés sur le monument. Si nous reprenons le chiffre de +/- 200 disparus selon les autorités de WILLEMSTAD, nous pouvons raisonnablement dire que les Régiments de Chasseurs à Pied ont perdu de 35 à 40 hommes dans la tragédie.

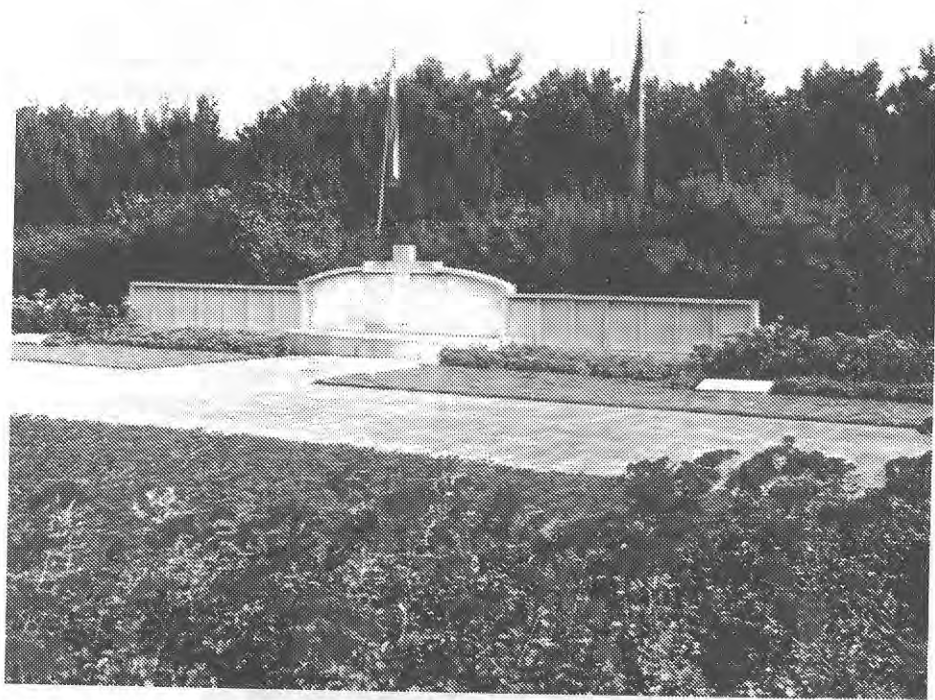
Toutes les unités sont représentées dans notre liste, avec une majorité pour les Tournaisiens (4 pour le 3e, 3 pour le 6e et 7 pour le 9e), sauf le 2e Chasseurs. Ceci est totalement inexact, car nous étions 4 servants d'une pièce de C.47, miliciens 38 ayant accompli nos 17 mois ensemble dans la chambrée B.24 à la rue Chet, ensuite, tous les cantonnements de la mobilisation, puis les 18 jours, finalement, les marches vers AXEL et quelques heures dans le Rhénus I27, toujours côte à côte. Le 30 mai 1940, peu après 19 heures, une sentinelle allemande cria par l'écoutille

qu'il y allait avoir une distribution d'eau potable. Notre ami Pierre SIMON, de THIMEON, le plus près de l'échelle, pris les 4 gourdes, grimpa les quelques échelons, et disparut pour toujours à nos yeux. Son corps ne fut retrouvé que le 6 juin, à DEN BOMMEL. Nos deux autres amis, Félix WIERINCKX de RANSART et Jean GENION de FRASNE-LEZ-GOSSELIES, peuvent attester ce fait.

Nous ne pouvons pas oublier notre ami du 2ème Chasseurs, ni les autres Chasseurs, ni tous les autres petits gars, fauchés en pleine jeunesse, par une douce soirée de Mai, il y a QUARANTE CINQ ANS.

J. SCORY.





La photo, et ce où avait été creusée la tombe
commune, le long du fleuve . (WILLEMSTAD).



LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»